

## Burundi : une ONG dénonce un nouveau « Scandale politico-financier »

RFI, 25 décembre 2010 L'ONG l'observatoire de la lutte contre la corruption a révélé vendredi 24 décembre 2010, l'existence d'un contrat de plus de 500 millions de dollars entre le gouvernement du Burundi et une entreprise américaine, signé en mars 2010 dans une totale illégalité. Ce contrat pour la fourniture de matériels de communication s'élève à 500 millions de dollars, une somme colossale qui dépasse les recettes de l'Etat en 2010. L'organisation anticorruption dénonce toute une série de procédures illégales. Ce contrat de 500 millions de dollars a été passé de gré à gré en violation de la loi burundaise sur les marchés publics.

Il n'a pas fait l'objet d'un examen en Conseil des ministres. Le signataire du contrat n'est pas le ministre des Finances seul habilité à engager le pays financièrement, mais celui de la Planification. Le ministre Tabu Abdallah Manirakis est devenu depuis conseiller principal du président Nkurunziza. L'opacité et le secret qui entourent cette affaire fait dire à l'observatoire de la lutte contre la corruption qu'il existe une gestion mafieuse au sommet de l'Etat. Le contrat qui porte sur la fourniture de systèmes de communication pour la présidence, les provinces, l'armée et l'aéroport de Bujumbura était-il nécessaire ? Le système de communication actuelle donnait satisfaction pour un pays pauvre comme le Burundi note un observateur. La date à laquelle a été signé le contrat avec la société américaine au mois de mars dernier suscite également des questions. Signé trois mois avant la tenue des élections générales, le contrat a-t-il permis de financer la campagne du président burundais. Les militants anticorruptions soupçonnent le versement de commissions en contrepartie de concessions minières qui auraient été octroyées à la société américaine. Le Burundi dispose de réserves de nickel.